

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibé- ration	Qui ont pris part au vote
12	12	7	9

Séance du 30 juin

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin

Date convocation : 26/06/2025

Date d'affichage : 26/06/2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – C. GUILLAUME

Absents ayant donné pouvoir : W. COLAS à C. DECUYPER et P. BOYET à S. GREMY

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE

Secrétaire : S. GREMY

REVISION DU PRIX DU REPAS ET DU GOUTER AINSI QUE LA MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Vu l'avenant au contrat présenté par API concernant la révision du prix des repas à compter du 1^{er} septembre 2025,

Après examen en commission du 23 juin 2025, Mme le Maire propose de réviser les tarifs des repas et du goûter à compter du 1^{er} septembre 2025 comme indiqué dans le tableau joint à la présente.

Mme le Maire propose également d'approuver le règlement modifié du service périscolaire (cantine et garderie de Bussy-en-Othe) ci-joint également,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à signer l'avenant au contrat d'API,
DECIDE d'augmenter les tarifs comme indiqué dans le tableau ci-joint,
APPROUVE le règlement cité ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire
Stéphanie GREMY



Le Maire
Catherine DECUYPER

